
La politique départementale d'incitation à la pratique du covoiturage en Loire-Atlantique

Orientations de la politique covoiturage

→ Deux axes stratégiques privilégiés :

- Continuer le plan de développement des infrastructures de mobilité
- Assurer la coordination de nouvelles actions d'aides au changement de comportement

La politique départementale d'incitation à la pratique du covoiturage en Loire-Atlantique

Infrastructures :

- Améliorer la couverture départementale
 - sous maîtrise d'ouvrage départementale (200 K€ par an)
 - au titre du soutien au territoire

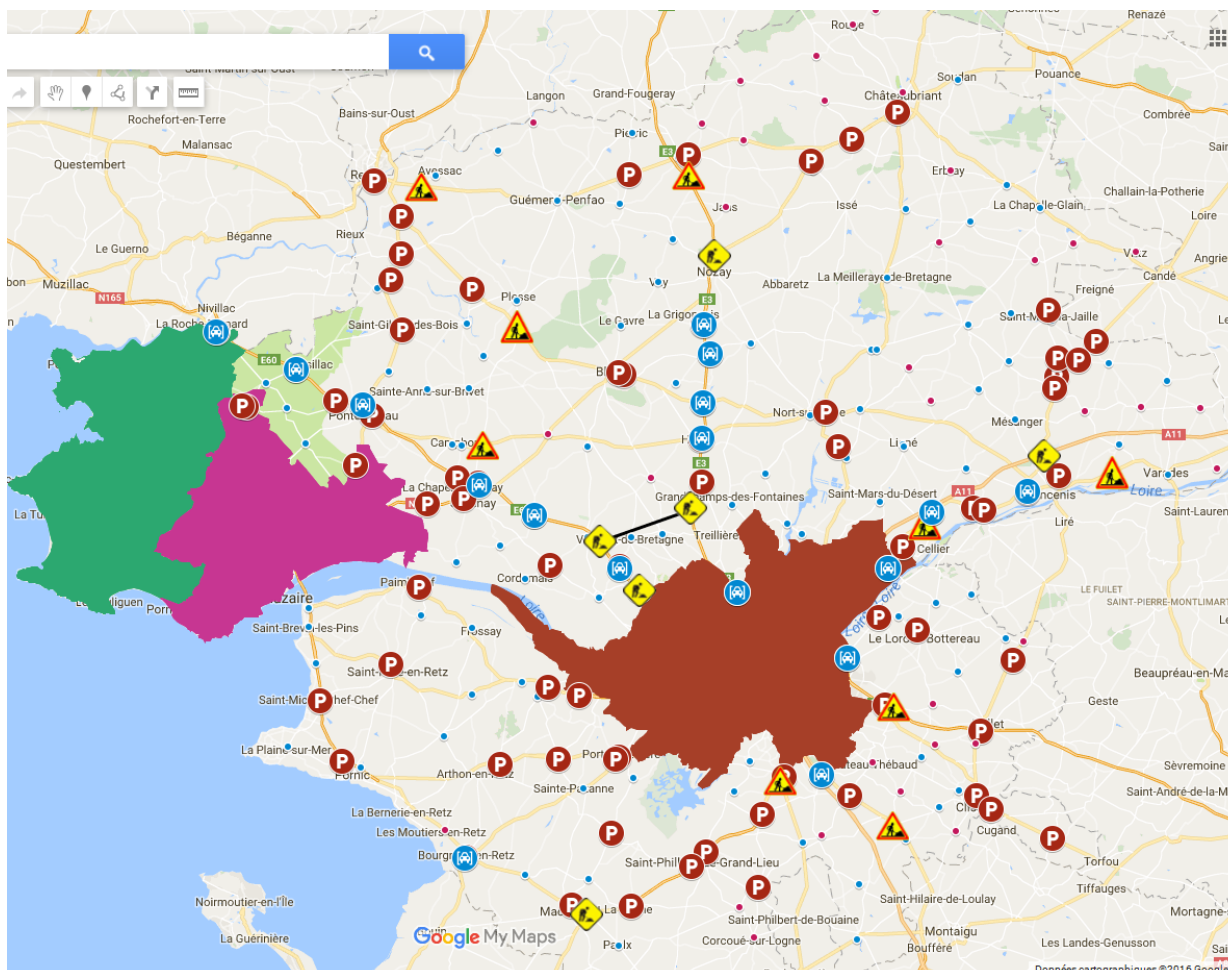
- Développer les points stop de proximité

- Innover avec l'expérimentation de voies réservées (cars-covoitureurs)

INFRASTRUCTURES (projet route du futur)

Plan de développement des aires de covoiturage

2017-2021



Site avec des pratiques spontanées nécessitant des travaux d'aménagement



Aire de covoiturage en voie de saturation, agrandissement capacité de stationnement à prévoir



Aire de covoiturage nécessitant des travaux d'aménagement pouvant être intégré dans projet routier, autoroutier en cours ou à venir



Aire de covoiturage sur le réseau routier structurant



Aire de covoiturage d'intérêt local



Aire de covoiturage de proximité à prévoir en capitalisant les infrastructures existantes



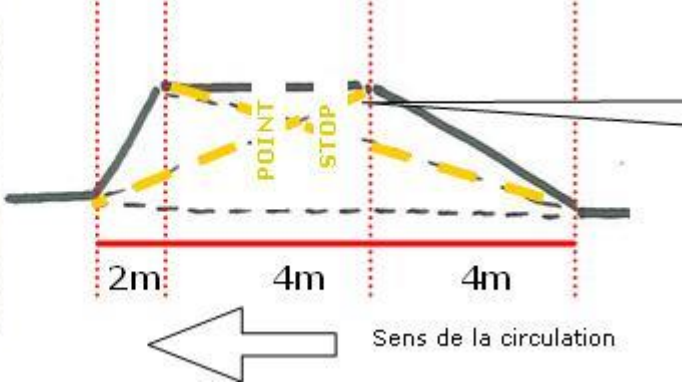


Point stop : liaison piéton / voiture/ transports collectifs

Covoiturage instantané

Enclave point stop en montée, en amont, en aval ou imbriqué dans l'arrêt de bus

Dimensions préconisées :



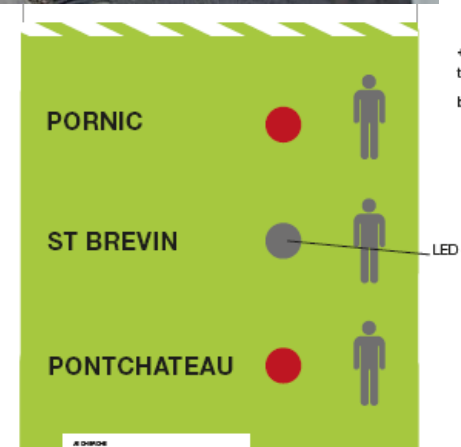
Point stop : test St Nicolas



Point stop : St Nazaire alter lila novembre décembre 2014



Implantation : St Nazaire - pôle multimodal



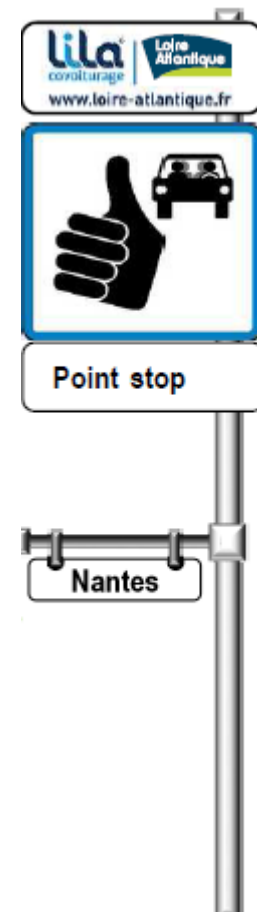
LILA covoiturage : politique départementale d'incitation à la pratique du covoiturage

Développement des points stop

→ Pour l'accompagnement des initiatives privées (ex: Blabla lines)

→ Pour le développement du stop de proximité au Département

- Expérimentation sur le territoire du Pays d'Ancenis
- -Coup de pouce Sucé sur Erdre



EXPERIMENTATION POINTS STOPS

GROUPE UTILISATEURS

REUNION N°1



EMPLACEMENTS ACTUELS DES POINTS STOPS :

Les boitiers de satisfaction indiquent une attractivité des deux points RD 723 (Bel Air et Varades) et une absence

	UTILE	PAS UTILE	PRIS	PAS PRIS	TOTAL
BEL AIR	73	16	50	22	161
Ex RD 923	26	6	8	12	52
ST Gereon E.23	5	2	1	2	10
VARADES	69	26	61	37	193
TOTAL	173	50	120	73	416

La question de leurs déplacements est posée au comité de suivi.

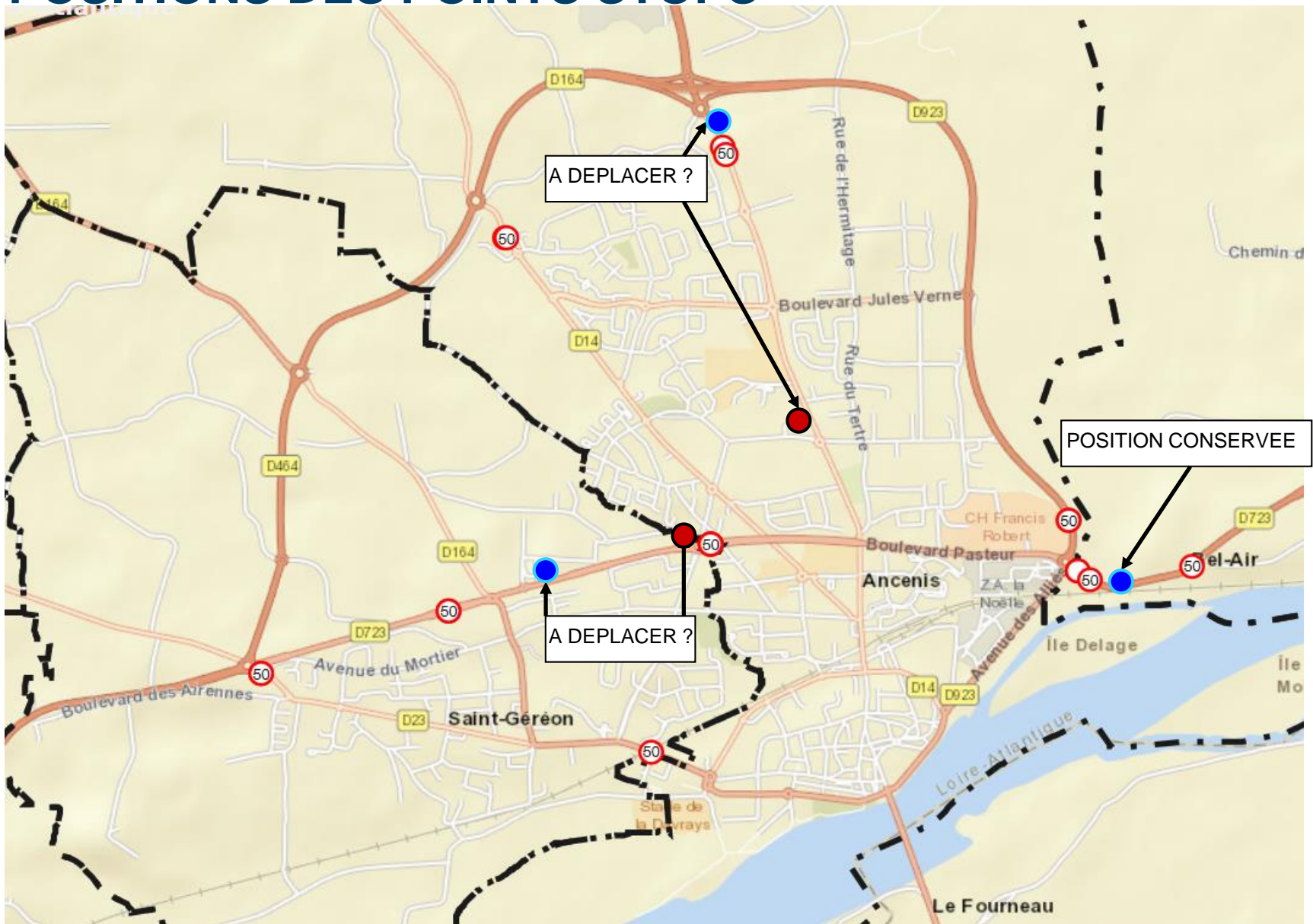
PRATIQUE DES USAGERS

- Les usagers indiquent que les points STOP devraient permettre l'aller et le retour vers les destinations attractives.
- Plusieurs points d'attractivité sont ciblés sur l'agglomération d'Ancenis (voir carte ci-jointe)
- Les chauffeurs semblent avoir des difficultés à percevoir les directions sur les panneaux tournants. le « Stoppeur » est le point de ciblage des chauffeurs et les panneaux sont trop réduits pour être perçus en premier
- Les points STOP doivent en priorité répondre aux déplacements locaux de petites distances

LES REMARQUES GENERALES

- 2 types de points STOP seraient bienvenus : le point STOP très local et le point STOP avec des distances plus conséquentes.
- Les usagers du STOP ont comme destination récurrente les services administratifs centralisés sur Ancenis
- La gare SNCF est un lieu central des déplacements sur l'agglomération. Cette dernière est actuellement en restructuration. Il peut être intéressant d'échanger sur le sujet lors du comité de suivi.
- La COMPA est indispensable dans le dispositif de mise en place et d'évaluation.

POSITIONS DES POINTS STOPS



Coup de pouce Sucé sur Erdre





70 utilisateurs inscrits : difficulté de recruter des stoppeurs

« Desserte locale » hameau bourg

